

Luxembourg, le 4 juin 2024

Circulaire n° 2024-044

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux,
aux autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Rapports nationaux et statistiques en matière de marchés publics / concessions à fournir. Années de référence : 2024 – 2025 - 2026

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Il est rappelé aux pouvoirs adjudicateurs et aux entités adjudicatrices qu'ils sont tenus de fournir annuellement des données statistiques sur les marchés et les concessions qui relèvent de leur responsabilité, afin de permettre à Madame le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics de répondre aux obligations incombant au Gouvernement en matière de gouvernance des marchés publics et des contrats de concessions, en application des directives européennes 2014/23/UE, 2014/24/UE et 2014/25/UE.

L'échéance pour la transmission des données au Département des Travaux publics a été fixée au **1er février** de chaque année.

Le nouveau fichier Excel, résultant du modèle proposé par la Commission européenne en date du 16 février 2024, et destiné à une présentation uniforme des données collectées, est mis à disposition sur le Portail des marchés publics à l'adresse suivante : <https://marches.public.lu/fr/agent/stat.html>

L'adresse électronique pour la transmission des données statistiques au Ministère de la Mobilité et des Travaux publics demeure la même : statistiques@tp.etat.lu

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures,



Léon Gloden



STATISTIQUES DES MARCHES PUBLICS

TOTAL DE	2024	2025	2026
nombre de marchés attribués en dessous des seuils de l'UE			
valeur de marchés attribués en dessous des seuils de l'UE	hTVA	hTVA	hTVA
nombre de marchés attribués au-delà des seuils de l'UE			
valeur de marchés attribués au-delà des seuils de l'UE	hTVA	hTVA	hTVA
nombre de marchés attribués directement à des PME en dessous des seuils de l'UE			
valeur de marchés attribués directement à des PME en dessous des seuils de l'UE	hTVA	hTVA	hTVA
nombre de marchés attribués directement à des PME au-delà des seuils de l'UE			
valeur de marchés attribués directement à des PME au-delà des seuils de l'UE	hTVA	hTVA	hTVA